

Optimiser les achats publics de fournitures courantes et services

RS6895 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310t
Formacode(s)	34016, 34002, 13209
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2027

Certificateur(s)

ERICS ASSOCIES · SIRET : 43269485900013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les achats, outre leur impact sur le plan financier, sont des leviers majeurs pour atteindre les objectifs des politiques publiques d'intérêt général. Il est nécessaire que les acteurs responsables de la commande publique soient sensibilisés à ces impacts et qu'ils soient formés aux attentes réelles du métier aujourd'hui.

Ces attentes ont beaucoup évolué ces dernières années.

Cette certification a pour objectif d'apporter des compétences connexes aux personnes chargées de la commande publique. La certification approfondit les compétences

de base nécessaires pour réaliser les activités clés de la fonction achats publics. Cette certification vise à valoriser et à faire monter en compétences les stagiaires sur les volets économiques de la commande publique

La création de cette certification répond aux besoins en compétences que l'on recense dans le secteur des marchés publics et plus particulièrement concernant les achats publics. En effet, la réglementation des marchés publics, qui évolue sans cesse ces dernières années, modifie en profondeur le référentiel de poste des personnes en charge de la commande publique.

Les acteurs qui occupent ces postes sont aujourd'hui amenés à devenir des acheteurs à part entière. Pour accompagner et faciliter ces transitions, l'ISAP, propose une offre de formation qui répond au mieux aux exigences du marché pour que les organismes employeurs en tirent un bénéfice immédiat, mais aussi qui participe à l'employabilité des salariés, car la demande de personnel compétent en achat public n'est pas pourvue par l'offre.

Par ailleurs, des étudiants formés au droit de la commande publique ont parfois besoin de compléter leur formation juridique par un volet achat qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur formation initiale.

Enfin des acheteurs du privé cherchant une reconversion ont également besoin de savoir comment appliquer les spécificités de leurs compétences dans le domaine de l'achat public.

La certification visée permet l'atteinte de ces objectifs.

Le référentiel associé est basé sur ce qui est attendu comme compétences pour optimiser les achats publics de FCS. Il est applicable aux marchés de travaux et de prestations intellectuelles ou informatiques, mais ne prend pas en compte les spécificités propres de ces types de marchés publics – de ce fait, ce référentiel ne couvre pas par exemple, l'intervention d'un AMO comme un architecte pour les travaux, les cahiers des charges techniques et certains apports de valeurs intellectuelles pour les prestations intellectuelles, par exemple.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une étude de marché et une analyse économique liées au dossier d'achats envisagé :

- en combinant des outils classiques d'analyse de marché,
- en animant des rencontres fournisseurs, avec des fournisseurs de référence,

- en remettant en cause les besoins du client au regard du marché fournisseur,
 - en réalisant des analyses en décomposition de coûts, de valeurs associées et de coûts complets afin de valider une stratégie globale d'approche du futur contrat avec les parties intéressées internes.
- Réaliser un DCE complet dont un CCTP fonctionnel, un RC et des grilles d'analyse des valeurs que les fournisseurs auront à remplir
- en prenant en compte les résultats de l'analyse du marché,
 - en identifiant pour chaque exigence, des critères, des niveaux et des flexibilités,
 - en pointant les valeurs externes, internes et sociétales que le fournisseur aura à détailler
 - en pondérant les critères d'attribution en fonction de ces données,
- afin de pouvoir publier un document synthétique, homogène et cohérent, immédiatement compréhensible et facile à remplir par les candidats.
- Préparer la négociation avec le fournisseur candidat au marché public, en amont de la rencontre en
- évaluant le candidat invité à la négociation sur la base des éléments connus et les zones d'ombres de sa candidature (phase connaître)
 - identifiant les points qui nécessitent une clarification réciproque (phase comprendre)
 - listant les points à négocier, et les concessions réciproques à envisager (phase convaincre)
- en vue de pouvoir réaliser cette négociation sur des bases de confiance réciproque, et d'optimiser les conditions de réussite.
- Réaliser la négociation du marché public envisagé
- en appliquant la préparation au maximum,
 - en passant en revue l'ensemble des exigences, des critères et des leviers,
 - en combinant les attendus de la jurisprudence et le bon mode comportemental
- afin d'assurer un déroulement fluide ,d'optimiser les conditions de succès et de faire un compte rendu complet de cette négociation.
- Choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'issue de la procédure, avec les prescripteurs,
- en intégrant la réglementation et la jurisprudence sur les critères et les notations,
 - en notant les offres en fonction des réels écarts de valeurs (valeurs internes valeurs en coûts de possession, et valeurs externes),
 - en justifiant les écarts de notes par des écarts de valeur,
- et ce afin d'assurer que l'offre choisie est bien la meilleure économiquement, mais également que le risque du contentieux d'attribution est minimisé.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Un dossier de candidature est remis en amont du processus

- Ce dossier a pour but de vérifier la cohérence du projet du candidat avec la certification visée.

Il permet de détecter de futures difficultés que l'apprenant pourrait rencontrer et de valider l'adéquation de la formation avec la compétence visée.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Néant.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury de soutenance est composé de 2 personnes :

- Un professionnel de l'achat public non enseignant
- Un enseignant de l'ISAP n'ayant pas participé à la formation ou un deuxième professionnel de l'achat public non enseignant.

Ils assistent à l'ensemble de la soutenance et remplissent la grille d'évaluation des compétences selon le guide d'évaluation qui leur est remis.

Le jury de certification peut être composé de personnes ayant fait partie du jury d'évaluation ou de personnes différentes.

Le jury de certification est composé de au moins 2 personnes et est nommé par le Directeur de certification :

- 1 président, représentant l'organisme de certification et garant de la certification, responsable de cette étape ;
- N (N1) membre de jury professionnels de l'achat public non-enseignant de la certification.

Ilsissent la grille d'évaluation des compétences selon le guide d'évaluation qui leur est remis.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de soutenance est composé de 2 personnes :

- Un professionnel de l'achat public non enseignant
- Un enseignant de l'ISAP n'ayant pas participé à la formation ou un deuxième professionnel de l'achat public non enseignant

Ils assistent à l'ensemble de la soutenance et remplissent la grille d'évaluation des compétences selon le guide d'évaluation qui leur est remis.

Le jury de certification peut être composé de personnes ayant fait partie du jury d'évaluation ou de personnes différentes.

Le jury de certification est composé de au moins 2 personnes et est nommé par le Directeur de certification :

- 1 président, représentant l'organisme de certification et garant de la certification, responsable de cette étape ;
- N (N1) membre de jury professionnels de l'achat public non-enseignant de la certification.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2027
Date de dernière délivrance possible	27/05/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6895/>